

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

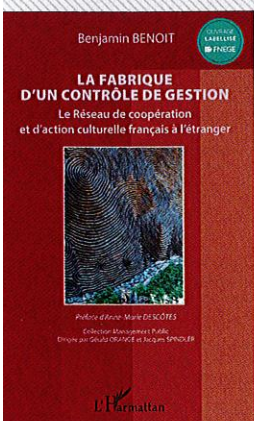
Comment s'adapter à la crise sanitaire lorsque l'on est un acteur de la coopération éducative à l'international ? Comme dans beaucoup de secteurs, une stratégie clé : innover. C'est la voie qu'ont choisie les équipes de France Éducation International, alors que les déplacements à l'international ont pour la grande majorité été suspendus depuis le mois de mars. En s'appuyant sur ses partenaires à l'étranger, à commencer par le réseau culturel français, elles sont ainsi parvenues à décliner leur offre d'expertise et de formation à distance. Illustration avec la Colombie, où débute cet automne un nouveau projet FSPI⁽¹⁾, dont France Éducation international est l'opérateur principal.



MENER UN PROJET DE COOPÉRATION À DISTANCE ? DÉFI RELEVÉ !

PUBLICATION

UN RÉSEAU SOUS BON CONTRÔLE



Parfaitement renseigné et rigoureusement rédigé, le livre de Benjamin Benoit, *La fabrique d'un contrôle de gestion - le Réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger* (éditions L'Harmattan) a reçu en 2020 le prestigieux label de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE). Juste récompense pour un ouvrage qui étudie pour la première fois dans le détail le fonctionnement opérationnel du Réseau par le prisme de son contrôle de gestion. ■

En savoir + et commander la version numérique
ou papier : <https://vu.fr/3vSO>

Né de la volonté des autorités éducatives locales et du service culturel de l'ambassade de France, le projet FSPI Colombie vise à renforcer l'enseignement du français dans les établissements scolaires du secteur public. En étroite collaboration avec l'ambassade et les partenaires locaux, FEI a proposé un plan d'action comprenant la création d'outils concrets, parmi lesquels un cadre de référence. Il est à noter que les modalités d'enseignement sont aujourd'hui très diverses en Colombie, qu'il s'agisse du nombre d'heures, du caractère obligatoire ou facultatif de cet enseignement ou des niveaux. Ce cadre de référence restera toutefois flexible, afin de respecter l'autonomie des établissements et des autorités éducatives locales.

Trois étapes essentielles

Première étape : réaliser un diagnostic de terrain, nécessaire à l'élaboration des outils et des recommandations. Cette analyse conduira ensuite à la rédaction d'un curriculum suggéré pour l'enseignement du français, posant le cadre de référence dans lequel pourraient s'inscrire les modalités de cet enseignement. Enfin, un plan de formation pour les enseignants et un guide de ressources et d'activités transversales, ayant pour thématiques la citoyenneté et le développement durable, compléteront les livrables du projet. Un plan de communication sera également proposé par FEI, développant les argumentaires pour la langue française et les certifications, afin de susciter l'intérêt du grand public et de renforcer la demande.